



**St JULIEN
DE
VOUVANTES**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Approbation du compte rendu de la réunion du 8 mars 2021.

Le Conseil Municipal, réuni le 6 avril 2021 sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CHEVALIER, Maire

FIXATION TAUX D'IMPOSITION 2021

- ✓ Décide d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.45 %,
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47.39 %.

BUDGETS PRIMITIFS 2021

- ✓ **Budget Principal**

Section de fonctionnement :	800 000.00 €
Section d'Investissement :	981 400.00 €

- ✓ **Budget Assainissement :**

Section de fonctionnement :	42 200.00 €
Section d'Investissement :	431 000.00 €

- ✓ **Budget Lotissement :**

Section de fonctionnement :	313 334.68 €
Section d'Investissement :	303 334.68 €

RESTAURATION DES ARCHIVES COMMUNALES FRAGILISEES - Aide départementale

- **Accepte** la proposition de l'entreprise FABREGUE pour la restauration des trois registres d'états civils « Naissances » - « Mariage » - « Décès » des Années 1923-1932 (*abimés et pages qui se détachent*),
- **Sollicite une subvention au Conseil Départemental** au titre de la restauration des archives communales fragilisées (dossier à déposer avant le 15 avril 2021)

Fait à St Julien de Vouvantes, le 9 avril 2021.

Le Maire,
Jean-Michel CHEVALIER